

ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH

Marcel Hicter, retour vers un futur

Par Raymond Weber, Président de l'Association Marcel Hicter pour la Démocratie Culturelle

30 avril 2020

Marcel Hicter, retour vers un futur¹

Par Raymond Weber²

Dans cette analyse, nous vous proposons quelques réflexions autour de l'actualité de la pensée de Marcel Hicter, notamment dans son parcours européen, principalement dans l'enceinte du Conseil de l'Europe de Strasbourg.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il n'est peut-être pas inutile de rappeler ce que le Conseil de l'Europe signifiait pour Marcel Hicter. Il avait coutume de dire : *« le Conseil de l'Europe sert à faire d'idées marginales des lieux communs »*. Pour Marcel Hicter, c'était cela, le Conseil de l'Europe : une formidable caisse de résonance pour accueillir et discuter les idées les plus pointues et les expériences les plus innovantes en matière d'enseignement, de culture, de jeunesse et de sport.

Mais c'était aussi un extraordinaire lieu de rencontre, d'échange et de dialogue entre fonctionnaires et experts de l'Europe de l'Ouest pour concevoir des recherches en commun et monter des projets cohérents, interdisciplinaires et multi-acteurs, susceptibles de mobiliser les milieux éducatifs et culturels au niveau européen et de convaincre les gouvernements d'adopter des législations et réglementations mieux adaptées aux nouveaux enjeux. Voici comme en parlait Marcel Hicter :

« Je rappelle qu'au niveau du Conseil de la Coopération Culturelle, nous croyons que notre rôle est de promouvoir la recherche en commun, au niveau européen, des meilleures méthodes pour préparer l'homme à vivre dans l'Europe et le monde de demain et à participer à la création de cette Europe et de ce monde (...)

Il s'agit de donner au plus grand nombre des individus, tout au long de leur existence, les moyens institutionnels et méthodologiques de se former, de se cultiver, de s'informer, afin qu'ils puissent, selon leurs aptitudes et leurs désirs, progresser dans leur vie professionnelle, dans leur vie familiale, assumer leurs responsabilités dans la vie civique, nationale et internationales, accomplir leur personnalité ».

Voyant dans le Conseil de l'Europe à la fois un Observatoire de ce qui se passe en Europe, y compris dans les marges, un Conservatoire de valeurs telles que les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie, ainsi qu'un Laboratoire d'idées nouvelles, Marcel Hicter demandait au Conseil de la Coopération Culturelle de s'organiser autour de deux directions :

« A. Comment organiser l'éducation, afin qu'elle puisse permettre à l'homme de participer au changement et de s'y adapter, selon un processus qui se poursuivra tout au long de sa vie et devra coordonner tous les facteurs qui contribuent à la formation ? Sa finalité sera l'élaboration d'un système de l'Éducation Permanente ;

B. Comment aménager l'environnement socio-culturel afin que celui-ci puisse offrir à l'individu un milieu stimulant et enrichissant favorisant son épanouissement personnel et son ouverture à autrui, la conquête de sa dignité ? Sa finalité sera l'organisation du Développement Culturel »³.

Nous trouvons dans ce texte non seulement la vision que Marcel Hicter se fait du Conseil de l'Europe, mais aussi deux des concepts qu'il va transposer de l'expérience belge dans l'enceinte européenne : développement culturel et éducation permanente, concepts qu'il va compléter par l'éducation populaire, l'animation socio-culturelle des loisirs, l'éducation des adultes, ainsi que, évidemment, la jeunesse (et la nécessité d'impliquer activement les mouvements de jeunesse dans la conception et la mise en œuvre des politiques en la matière).

Nous nous concentrerons sur deux thèmes que Marcel Hicter a développés plus particulièrement et qui ont profondément influencé les travaux du Conseil de l'Europe :

- La crise d'une société européenne, « malade de sa jeunesse » ;
- La démocratie culturelle, comme complément et aboutissement en quelque sorte de l'animation socio-culturelle et de la démocratisation de la culture ;

Le discours qui est vraiment entré dans l'histoire du Conseil de l'Europe est ce que Marcel Hicter avait appelé, modestement, ébauche d'une analyse d'un monde malade de sa jeunesse. C'est le 24 septembre 1968, à quelques mois de Mai 68, que Marcel Hicter défendait devant l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe -dont les tribunes publiques étaient occupées par les étudiants de Strasbourg- son analyse des racines profondes de la contestation de la société d'alors par la jeunesse. Il reviendra plusieurs fois sur cette thématique, comme une année après, toujours devant l'Assemblée parlementaire et comme en octobre 1978, devant les délégués des services gouvernementaux de jeunesse des États membres du Conseil de l'Europe.

En septembre 1968, Marcel Hicter évoquait la mondialisation de la culture et de la destinée des jeunes, le contact et la connaissance réciproque avec le Tiers Monde, l'accélération des communications de masse, les différences des structures mentales dans la classe jeune qui montait, le conditionnement industriel des esprits et le monde de la violence psychologique et de la violence tout court dans la société.

Il traitait aussi des altérations de la fonction sociale de la jeunesse et de cette évolution contrastante entre le développement physique accéléré des jeunes et le retard de leur maturité et de leur autonomie sociale. Il regrettait le manque de fonctions sociales de la jeunesse et caractérisait la société d'alors comme une société industrielle, post-industrielle, technicienne, bureaucratique de consommation agencée, d'unidimensionnalité de l'homme, une société de l'abondance, de loisirs. Il concluait, pour susciter la réflexion des parlementaires et des décideurs politiques, par les mots-clés de : autonomie, autogestion, contestation. Reprenant, lui, penseur laïc et socialiste, une déclaration de l'épiscopat français, il proclamait : « *les jeunes ne veulent plus être réduits au seul rôle de producteur, de consommateur ou d'exécutant ; ils réclament, non des moyens de vivre, mais des raisons de vivre. Ils se révoltent contre une société où les hommes sont possédés, ne se possèdent pas. (...) ils veulent des structures au service de l'homme et non pas l'homme au service des structures* ».

Et il termine ce long discours, très fouillé, mais aussi très concret par les nombreux exemples donnés de révolte à travers le monde, par cet appel : « *Les jeunes ont pris la parole. Ils la veulent à part entière (...). Donnons-leur donc l'Europe à faire.*

Ils la réclament ».

A la suite de ce discours marquant de 1968, Marcel Hicter fut sollicité une nouvelle fois par l'Assemblée parlementaire, en 1969, pour un débat d'orientation politique sur la jeunesse. Cette intervention s'accompagnait d'une compilation de 145 documents (extraits de presse, synthèses d'études, etc.) qui constitua un extraordinaire éventail de données sur la jeunesse.

Citons quelques extraits significatifs de cette intervention : *« La crise de la jeunesse est une crise de civilisation. Nous avons vécu en mai 1968 une révolution créatrice de civilisation nouvelle. Un type nouveau de société se forme sous nos yeux. De nouvelles luttes sociales se font jour (...) Le mouvement étudiant a transcendé la dialectique de la lutte des classes : il constitue la première phase du conflit entre un nouvel humanisme communautaire, se situant au niveau de l'être, et un ancien humanisme individualiste, se situant au niveau de l'avoir (...) »*

La crise de la jeunesse ne peut se résoudre que dans une approche globale de la réforme de la société contemporaine ; c'est donc par une politique globale, prospective, fondée sur des données scientifiques, sur une méthodologie commune et sur des options culturelles européennes que nous aurons chance d'efficacité ».

Dans son rapport⁴ sur l'évolution de la jeunesse, de 1968 à 1978, il tente de saisir le mouvement de la jeunesse et d'en accepter les interpellations les plus déroutantes pour adapter la société à l'homme et pour inscrire ainsi la démocratie dans la vie : *« Que disent ces jeunes hommes et ces jeunes femmes qui furent en mouvement il y a dix ans ? Eh bien, ils disent « on nous a floués ». Ces dix ans ont été des années*

de désillusion ».

Dans la lignée de Jean Duvignaud, d'Edgar Morin et d'Alvin Toffler, il critique la façon éphémère dont nous vivons nos lieux, nos temps et nos personnes, la sectorialisation de la vie sociale, la récupération, notamment par les industries culturelles, des contre-cultures ou encore l'anomie de nos sociétés. Il questionne encore :

« Qu'allons-nous faire ? Qu'allez-vous faire ? Quels sont nos moyens ? Quelle est l'autocritique de notre propre politique ? Devons-nous encore jouer la carte du mouvement de jeunesse ? »

« Comment entrer en contact avec les jeunes inorganisés, sans les détruire ? Comment leur permettre de s'épanouir sans les institutionnaliser ? »

Le concept de démocratie culturelle, chez Marcel Hicter, nous semble être marqué par plusieurs « sources » : sa définition de la « culture », sa conviction que toute démocratie se fonde sur l'éducation désormais permanente, son expérience de Directeur général qui reliait constamment, dans ses réflexions et actions, développement culturel, éducation populaire et politique de la jeunesse, les réflexions qui se faisaient à l'époque, au Conseil de l'Europe, notamment autour de l'animation socio-culturelle (avec J.A. Simpson), autour aussi de la déontologie, du statut et de la formation des animateurs⁵, ainsi que sur le développement culturel⁶ ou l'éducation permanente.

Dans ses écrits et interventions, Marcel Hicter revient souvent sur le concept de culture qui est pour lui *« une attitude, une volonté de dépassement personnel total, (...) en vue de comprendre la situation dans le monde et d'infléchir son destin »*. Ce qu'il préconise, ce n'est *« ni la culture pour tous, ni la culture pour*

chacun, mais la culture par chacun et avec chacun, dans une optique de développement de tous ». Ainsi, l'on pourra « *produire, par l'action culturelle, une société plus consciente d'elle-même* ». C'est en effet « *de la culture (que) doivent se dégager les termes de référence d'un civisme pour notre temps* ».

Concernant la démocratie culturelle, Marcel Hicter y revient souvent, la plupart du temps dans une définition très « *sociétale* » et très au-delà du secteur culturel :

« *La démocratie culturelle est une certaine qualité de « l'être ensemble », reposant sur la responsabilité engagée des hommes et des femmes et sur leur participation active et solidaire, en pleine conscience de leur besoin de s'exprimer et en pleine maîtrise des moyens de cette expression. (Elle signifie) « non seulement tolérance, mais reconnaissance de la liberté de pensée, de la liberté d'expression et du droit à la différence. Elle se définit non comme des droits théoriques, mais comme un humanisme à conquérir* ».

En août 1960, Marcel Hicter, qui fut l'un des fondateurs de l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse, est invité par le Bureau Exécutif de celle-ci à présenter le premier rapport introductif du 8^e Conseil de la W.A.Y. à Accra (Ghana). N'oublions pas que nous sommes ici à un mois des troubles de l'indépendance du Congo/Zaïre et où la position d'un ressortissant belge n'était pas des plus faciles. Marcel Hicter, qui ne s'est guère laissé démonté par cette situation, insistait sur le rôle fondamental des ONG⁷ qui, par leur militantisme, constituent les ferments de la levée démocratique et demandait aux pouvoirs publics de les soutenir dans leur autonomie.

Pour lui, la démocratie est un système difficile, dont le maintien et l'épanouissement exigent « *l'effort permanent, quotidien de ses membres (et) imposent une attitude-debout, un constant esprit de participation et de prise des responsabilités* ». Pour lui, se retrouvent et se confondent « *les buts de l'éducation et l'apprentissage de la démocratie* ».

Lors d'un Colloque que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe organise, à Athènes, en mars 1976, sur « *l'avenir des arts du spectacle* », Marcel Hicter revient plus largement sur les perspectives de démocratisation de la culture⁸ :

« *Il s'agit ici d'une nouvelle conception de la culture. (...) La culture est une attitude, une volonté de dépassement total (...). C'est la priorité que l'on donne au plus-être sur le plus-avoir. C'est le sens de ses responsabilités au sein de nos diverses communautés : cette culture-là bannit la tour d'ivoire, exige envers les autres une attitude d'accueil, de dialogue ; notre humanisme doit être celui du coude-à-coude, de l'homme qui commence à l'autre ; c'est la participation, c'est l'action, c'est la prise de conscience du besoin de s'exprimer et la maîtrise du ou des moyens de cette expression. On est l'homme du terrain et non l'homme des gradins, l'homme du jeu et non l'homme du spectacle, l'homme d'engagement et non l'homme du laisser-faire-par-les-autres* ».

Pour Marcel Hicter, la démocratie culturelle « *affirme la pratique responsable à la fois des individus et des groupes dans la cohérence de la société globale par la solidarité des individus et des groupes* ». Elle repose sur « *le principe que l'individu, dans l'action solidaire, doit pouvoir développer en toute liberté l'ensemble de ses potentialités ; elle affirme, pour tous les*

hommes, des droits égaux et tend à créer pour chacun les conditions matérielles et spirituelles de l'exercice de ses droits ». Et Marcel Hicter d'ajouter : « *Cette conception postule évidemment le droit à l'expérience, le droit à l'erreur, le droit à la différence, comme moyens d'assumer sa personnalité et de découvrir pour tous des richesses culturelles nouvelles. (...) Elle garantit aux individus et aux groupes les moyens concrets de vivre selon leurs convictions* »⁹.

Ce bref parcours d'histoire au cœur de l'élaboration des politiques culturelles à l'époque de la naissance du « paradigme culturel¹⁰ », nous conduit à quelques réflexions pour les débats d'aujourd'hui.

Pour Marcel Hicter, son ancrage liégeois et belge, « *au service d'une communauté* » et son combat pour une Europe plus dynamique et solidaire, l'animateur étant vu comme « *créateur d'échanges, de formes et de contradictions* », allaient de pair, l'un des engagements complétant et enrichissant l'autre et permettant à Marcel Hicter d'être passeur d'idées et d'expériences d'un « niveau » à l'autre.

Marcel Hicter avait pu trouver au Conseil de l'Europe l'enceinte internationale qui correspondait à ses attentes. Pour lui, le Conseil de l'Europe était une sorte de vaste université populaire, contribuant sur le plan collectif à la transformation des mentalités. Il s'y sentait à l'aise et mettait pleinement à profit la possibilité de confronter ses idées avec celles de ses collègues d'autres pays. Marcel Hicter trouvait aussi dans le Conseil de l'Europe la possibilité de donner une résonance aux attentes et aux revendications de la société civile, particulièrement de la jeunesse, y compris dans le cadre de nouvelles

structures, comme, à son époque, le Centre et le Fonds européens de la Jeunesse ;

À la relecture des textes, on est surpris de la longueur des interventions de Marcel Hicter.

Nous sommes loin des posts sur *Facebook* ou des messages sur *Twitter* ! Ces textes sont le fruit d'une écoute intense des concernés (et particulièrement des jeunes et des mouvements de jeunesse), de lecture de documents européens qui le passionnaient, et de penseurs européens marquants pour l'époque, le tout relié, chaque fois que c'était possible, à des documents de recherche pertinents. La complexité des problèmes ne lui permettait pas de faire court dans ses interventions et écrits, en quoi il avait raison. D'autant plus que Marcel Hicter était un adhérent fervent de la prospective, et sans oublier le fait qu'il gardait constamment ouvert son « canal créatif », grâce au théâtre, à l'écriture en wallon, aux lectures de la science-fiction américaine, de Georges Simenon et des San-Antonio ;

Soulignons, enfin, que Marcel Hicter marquait les débats du Conseil de l'Europe, non seulement par la qualité de ses discours et de ses synthèses, mais aussi par ses questionnements qui, la plupart du temps, resituaient complètement des débats qui étaient en train de s'enliser.

Que peut nous dire aujourd'hui Marcel Hicter ?

Certains des textes de MH sont incontestablement « datés ». A son époque, on ne parlait guère de justice sociale et climatique, ni des enjeux de la bioéthique, de la digitalisation et de

l'intelligence artificielle, ni de droits culturels. Mais la plupart de ses interventions restent riches d'enseignements pour aujourd'hui, plus de 40 ans après sa mort, concernant les enjeux et les méthodes de pensée et de travail, concernant surtout les liens qu'elles créent et les dynamiques qu'elles libèrent, tout comme elles sont souvent génératrices de structures nouvelles (comme, p.ex., le Centre et le Fonds européens de la Jeunesse).

Marcel Hicter nous semble rester un excellent analyste social et un prospecteur imaginaire du futur de nos sociétés, un « militant » laïc de la démocratie culturelle et du développement de la jeunesse, sans oublier la culture populaire et l'animation socio-culturelle dans une société de loisirs tournée vers l'éducation permanente, un rassembleur hors pair. Et quelqu'un qui savait déranger quand il le fallait. Jamais ennuyeux, toujours enthousiasmant.

Marcel Hicter écoutant, pensant, lisant, disant, rêvant, écrivant, dessinant, ... 40 ans après sa mort, a encore beaucoup de choses à nous dire. A nous de la découvrir ou redécouvrir, sur la base d'une relecture critique et « scientifique » de ses écrits et interventions.

Notes

1 Cette analyse a fait l'objet d'un exposé à la Cité Miroir, à Liège, le 29 novembre 2019

2 Ancien directeur de l'enseignement, de la culture et du sport au Conseil de l'Europe et président de l'association Marcel Hicter pour la démocratie culturelle

3 Texte de 1969 : vers une politique européenne de la Jeunesse. Débat d'orientation à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

4 Dont le texte ne fut pas révisé, compte tenu de l'évolution de son état de santé

5 Cfr, à ce sujet, le Symposium (du Conseil de l'Europe) sur la déontologie, le statut et la formation des animateurs, organisé à Bruxelles en novembre 1974, et dont Marcel Hicter assumait le rôle d'introduit et de rapporteur général

6 Cfr le colloque sur la prospective du développement culturel et la Déclaration d'Arc-et-Senans (avril 1972). Si Marcel Hicter n'a pas participé à ce colloque, on y retrouve nombre de « complices », tels que : Henri Janne, Michel de Certeau, Augustin Girard, Abraham Moles, Edgar Morin, Georg Picht, Lionel de Roulet, Paolo Terni et Alvin Toffler. La Déclaration comprend des phrases fortes comme : « *Toute politique culturelle a pour objectif fondamental la mise en œuvre de l'ensemble des moyens capables de développer les possibilités de l'expression et d'assurer la liberté de celle-ci. Il s'agit de reconnaître à l'homme le droit d'être auteur de modes de vie et de pratiques sociales qui aient signification* ».

Sans oublier la Conférence EURO CULT de l'UNESCO, organisée à Helsinki en juin 1972, qui affirmait que « *le développement culturel fait partie intégrante du développement global* » et qu'il doit « *développer les possibilités pour chaque homme de librement*

s'exprimer, communiquer, créer »

7 Marcel Hicter parle aussi « *d'un troisième milieu éducatif* » et de son importance à la suite des carences des autres milieux de vie des jeunes : famille, école, monde du travail

8 Marcel Hicter commence son intervention par un aveu d'une double défaite : « *C'est sans joie que je dois me résoudre à accepter la défaite dans deux de mes combats les plus constants et les plus essentiels : les efforts de ceux qui, épris de justice sociale, ont tenté de réaliser l'égalité des chances avec l'accès aux études, et de faire accéder le peuple à la culture, ont échoué de façon indiscutable* ». Il est vrai que la fin du discours est nettement plus optimiste : « *Décidément, ce passage de la diffusion à l'animation, de la démocratisation à la démocratie, c'est une vraie révolution culturelle* ».

9 Si on relit ces textes de Marcel Hicter à la lumière, d'une part de la Déclaration de l'UNESCO à Mexico sur les politiques culturelles (août 1982) et de sa définition anthropologique large de la culture, suivie par tout un paragraphe sur « culture et démocratie », et d'autre part de la Déclaration sur les droits culturels (Fribourg, mai 2007), on ne peut qu'être profondément impressionné par la vision quasi prophétique de Marcel Hicter en la matière.

10 Alain TOURAINE, *Un nouveau paradigme*, Paris, Ed. Fayard, 2005